



EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de PERTUIS
Séance du 10 février 2026

N° 26.DFCP.059

OBJET : : Vote du budget primitif 2026

L'an DEUX MILLE VINGT SIX et le DIX, le Conseil Municipal de la Commune de PERTUIS s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Ilot Saint Pierre situé Place Saint Pierre à PERTUIS, en session ordinaire du mois de FEVRIER sous la présidence de Monsieur Roger PELLENC et la désignation de Madame Corinne DUPAQUIER en qualité de secrétaire de séance.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs, Henri LAFON, Marie Ange CONTÉ, Stéphane SAUVAGEON, Anne Priscille BAZELAIRE (à partir de 19h32), Lucien GALLAND, Nathalie BRAMIN, Jean Michel APPLANAT (jusqu'à 19h27), Corinne DUPAQUIER, Yves GUEDJ, **Adjoints.**

Bernard ALAMELLE, Michel AUTRAN (jusqu'à 19h27), Éric BANON, Jacques BARONE (jusqu'à 19h27), Christina BÉRARD, Nicole BLANC (à partir de 19h06), Pierre CRUMIÈRE (à partir de 20h00), Jacqueline DESCAMPS, Jean Jacques DIAS, Thierry DUBOIS, Pierre GABERT, Pierre GENIN, Anne Marie HUASCAR, Agathe JOSEPH (à partir de 18h42), Nadine LEHMANN-DRIES, Jean François MIRETTI, Jérôme NARBONNE, Thi Vinh Thuy NGUYEN-TALIANA (jusqu'à 19h27), Cédric PERRY (à partir de 19h20),
Conseillers municipaux.

Absents ayant donné procuration :

Marie-Christine AUDISIO à Henri LAFON
 Virginie LEGRAND à Marie-Ange CONTÉ
 Maryse SOUCHAY à Corinne DUPAQUIER
 Christophe SUTEAU à Thierry DUBOIS
 Anne Priscille BAZELAIRE à Jean-François MIRETTI (jusqu'à 19h32)
 Pierre CRUMIÈRE à Jérôme NARBONNE (jusqu'à 20h00)
 Caroline DANDRE à Thi Vinh Thuy NGUYEN-TALIANA (jusqu'à 19h27)

Absents :

Valérie BARDISA
 Jean Michel APPLANAT (à partir de 19h27)
 Michel AUTRAN (à partir de 19h27)
 Jacques BARONE (à partir de 19h27)
 Nicole BLANC (jusqu'à 19h06)
 Caroline DANDRE (à partir de 19h27)
 Agathe JOSEPH (jusqu'à 18h42)
 Thi Vinh Thuy NGUYEN-TALIANA (à partir de 19h27)
 Cédric PERRY (jusqu'à 19h20)

Mes chers collègues,

Lors du conseil municipal du 16 décembre 2025, les orientations budgétaires pour l'exercice 2026 ont été présentées et ont fait l'objet d'un débat.
 J'ai l'honneur aujourd'hui de soumettre à votre approbation le projet de budget primitif pour l'année 2026 qui répond aux orientations données.

Exposé des motifs

Le budget 2026 est présenté en respectant les règles de la nouvelle nomenclature M57 conformément à la délibération du 27 juin 2023. Cette nomenclature budgétaire et comptable M57 offre une plus grande marge de manœuvre particulièrement en matière de fongibilité des crédits (mouvements de crédits entre chapitre d'un maximum de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, à l'exclusion des dépenses de personnel).

Ce budget primitif 2026 a été préparé sans les directives de la loi de finances 2026, suspendue comme l'an passé au vote des assemblées. De nouveaux efforts d'une ampleur inédite sont demandés aux collectivités pour redresser les comptes publics. Dans ces conditions, le choix a été fait de prendre en compte dans notre budget ce nouveau prélèvement, le **DILICO** (Dispositif de limitation de la croissance des dépenses de fonctionnement locales) qui devrait nous impacter cette année. De nombreuses incertitudes pèsent donc sur une partie des prévisions budgétaires notamment le calcul de la DGF, des participations des collectivités territoriales au redressement des comptes publics etc...

Afin de maintenir un niveau d'investissement nécessaire à la réalisation des projets en cours, un emprunt de 3,5 Millions d'euros a dû être réalisé en fin d'année 2025. La recherche active de tous financements possibles est plus que jamais d'actualité. Heureusement, notre niveau d'endettement très en dessous de la moyenne nationale nous permet d'avoir recours à de nouveaux emprunts sans trop aggraver nos ratios.

Une gestion rigoureuse est d'autant plus importante aujourd'hui au vu de l'ensemble des incertitudes qui accompagne ce budget, du poids de la masse salariale ainsi que la baisse des dotations.

Dispositif :

Les lignes forces de ce budget 2026 sont les suivantes :

- Un effort d'équipement qui reste important malgré la baisse des subventions pour atteindre 8,3 millions auxquels viendront s'ajouter 1 million d'opérations pour compte de tiers ;
- Une hausse de 3,5 % des charges de gestion courante due en partie au coût de traitement des déchets par la Métropole (+ 160 000€) ;
- Une hausse de 29 % des atténuations de produits due à la nouvelle inscription du prélèvement DILICO et augmentation du prélèvement FPIC ;
- De BP à BP, les charges de personnel augmentent de 2 %. Malgré tous les efforts réalisés sur la gestion de la masse salariale, les décisions de l'état comme par exemple l'augmentation de la CNRACL de 15 points sur les 2 prochaines années ont pour conséquence une hausse automatique de la masse salariale. L'objectif est toutefois d'être en dessous ;
- Une affectation de l'excédent N-1 importante en section de fonctionnement (3 000 000€) encore cette année afin de prendre en compte les conséquences éventuelles de la loi de finance lorsqu'elle sera votée ;
- Un niveau de subventionnement de 0,5M€ qui nous oblige à avoir recours à l'emprunt dans une limite raisonnable de 3,5M€. Toutefois la ville va continuer à rechercher tout au long de l'année des nouvelles subventions qui ne pourront être inscrites qu'une fois notifiées.

Dans ce cadre, le budget affiche un autofinancement prévisionnel à hauteur de 3 929 589 euros.

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Le budget primitif 2026 est présenté avec reprise anticipée des résultats 2025.

Il s'élève à 51 243 265,53 euros (contre 54 143 109,62 € en 2025) et s'équilibre comme suit :

	B.P. 2026
Fonctionnement	33 550 321,00
Investissement	17 696 497,82
BUDGET TOTAL	51 246 818,82

La section de fonctionnement

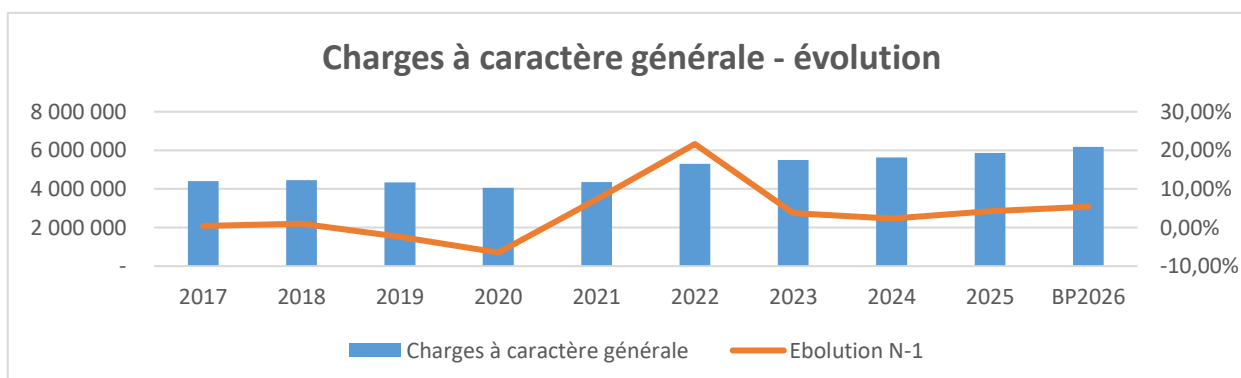
La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 33 550 321,00 euros. L'évolution du total des dépenses de fonctionnement sera de 1, 23 % par rapport au budget primitif 2025.

Le tableau ci-dessous reprend les principaux postes de prévisions de dépenses :

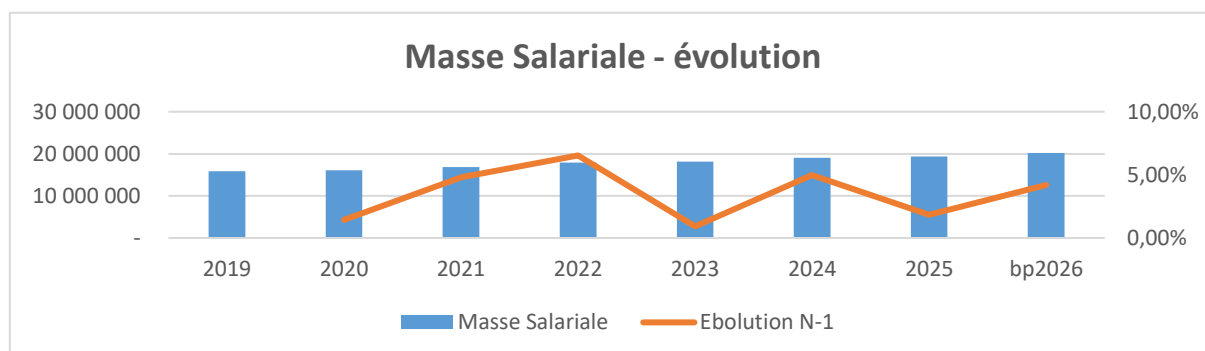
DEPENSES			
	BP 2024	BP 2025	BP 2026
Charges à caractère général	6 093 052,00	5 972 956,00	6 180 285,00
Charges de personnel	18 992 818,00	19 782 868,00	20 178 000,00
Atténuations de produits	445 000,00	836 000,00	1 080 819,00
Autres charges de gestion courante	1 553 909,00	1 549 348,00	1 603 908,00
Charges financières	284 500,00	370 500,00	420 500,00
Charges exceptionnelles	15 000,00	15 000,00	6 000,00
Dotations aux provisions	-	22 000,00	10 000,00
Dépenses imprévues			
Autofinancement brut	4 013 270,00	4 593 412,87	4 070 809,00
TOTAL DEPENSES	31 397 549,00	33 142 084,87	33 550 321,00

Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 3,3 % soit 0,9 M d'€, notamment sous l'impulsion des frais de personnel (+2 % soit 395 102 €), du chapitre 011 (+3,5% soit 207 329€) et atténuation des produits (Dilico).

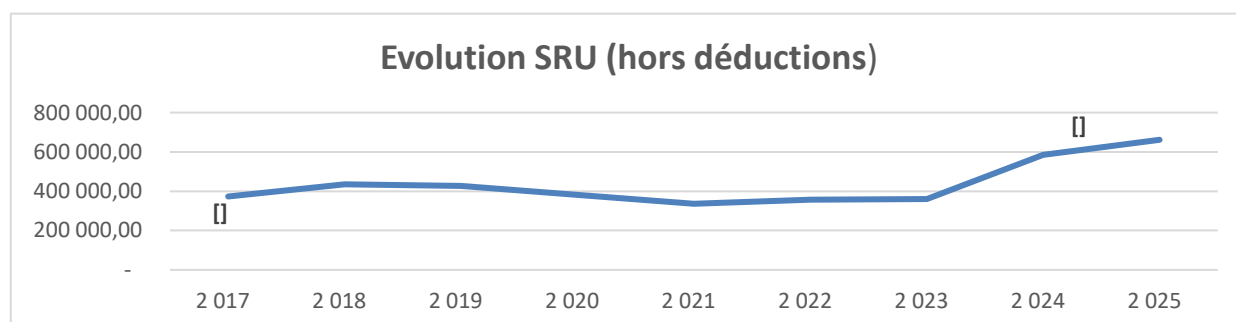
- La prévision des charges à caractère général (chapitre 011) augmente de 3,5 % cette année au vu de la forte augmentation des redevances pour les déchets (nature 62876) et les cotisations d'assurance.



- Le montant de la masse salariale qui représente 68 % de nos dépenses réelles de fonctionnement continue à augmenter (+2 %/BP25) sous l'impulsion des mesures successives prises par l'Etat pour lesquelles nous n'avons aucune maîtrise.



- Le poste des atténuations de produits est en augmentation de 29 %. Le prélèvement Solidarité Renouvellement Urbain (SRU) n'est pourtant pas inscrit en totalité cette année 461 653 € (déduction de 200 000€ surcharge foncière payée en 2024) Le reversement du Fond de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunale (FPIC) est pour sa part en augmentation de 25 % (170 000 € de prévu sur le BP 2026). Le nouveau prélèvement DILICO pour redresser les comptes publics de l'état a été estimé dans notre budget à un montant de 345 819 €.



- Les charges de gestion courante augmentent de 3,5 %.
 - Les frais financiers augmentent de 13 % (+50 000€). Notre stock de dette reste bas (13 440 818€ au 1^{er}/01/2026) avec un taux moyen de 2,64 % et une durée de vie résiduelle de 10 ans et 8 mois.
- L'autofinancement brute dégagé pour la section d'investissement s'élève à 4 M € auquel il faut soustraire les opérations d'ordre entre section de 141 200 € pour obtenir un autofinancement net prévisionnel de 3 929 589 €, en baisse de 470 000 € par rapport à 2025, montant qui correspond en grande partie à l'inscription du DILICO.

Le tableau ci-dessous reprend les principaux postes de prévisions de recettes :

RECETTES			
	BP 2024	BP 2025	BP 2026
Produits des services	2 162 503,00	2 436 263,00	2 598 133,00
Fiscalité Locale	17 458 169,00	17 844 500,00	18 177 650,00
Impôts et Taxes	4 668 426,00	4 499 151,00	4 792 602,00
Dotations et subventions	3 709 302,00	3 773 578,00	3 704 271,00
Autres produits de gestion courante	427 860,00	404 211,00	388 385,00
Atténuations de charges	337 259,00	451 431,00	384 000,00
Reprise provisions	211 000,00	232 907,00	364 000,00
Transfert entre sections	173 030,00	188 443,00	141 280,00
Résultat reporté	2 250 000,00	2 960 686,87	3 000 000,00
TOTAL RECETTES	31 397 549,00	33 142 084,87	33 550 321,00

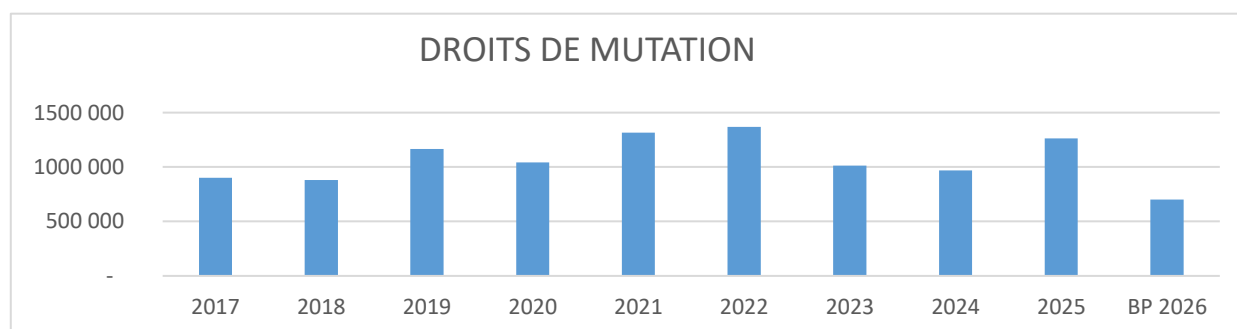
Les recettes réelles de fonctionnement augmentent (+ 1,4 % soit 416 086 €) notamment sous l'impulsion des produits des services (+ 12 % soit 273 760 €) mais effet réduit par la baisse des dotations et des atténuations de charges.

Les remarques suivantes peuvent être formulées concernant les recettes :

- Les produits des services continuent à progresser en 2026 du fait de la valorisation de l'occupation du domaine public et de l'augmentation du montant des régies.

FISCALITE LOCALE :

- Le produit des impositions directes : en 2025, nature « 73111/Impôts directs locaux » s'est élevé à 16,5M€. Au Budget primitif 2026 est inscrit un montant de 16,6 M€, cette augmentation est liée à la revalorisation des bases liée à l'inflation (0,9 % pour 2026 sous réserve du vote du budget de l'Etat).
- Les droits de mutation recette aléatoire suivant les ventes enregistrées sur une année s'élèvent en 2025 à 1 262 162 €. Au vu de l'incertitude face au marché immobilier, l'inscription au BP 2026 est de 700 000 €/600 000€ en 2025.



- Le chapitre dotations et participation est en baisse de 1,8%. En effet, il est prévu dans le projet de loi de finance 2026 que l'abattement de 50% de la valeur locative des bases des établissements industriels et de la taxe foncière sur les propriétés bâties sera réduit de 25%, ce qui entrainera une perte estimée à 100 000 € pour la ville.
- Le chapitre atténuation des charges est en baisse de 14 % suite à la prise en compte des remboursements d'assurance statutaire qui n'existeront plus en 2026 car la ville a fait le choix d'en réduire le périmètre.

- Le résultat de la section de fonctionnement 2025 est de 3 231 159,53 € en légère diminution par rapport à 2024 (3 460 686,87 €). Pour pouvoir conserver un résultat de fonctionnement acceptable, une gestion très rigoureuse du fonctionnement et de l'investissement seront nécessaires.

La section d'investissement

La section d'investissement s'établit à 17 696 497,82 euros avec des crédits répartis comme suit :

DEPENSES			
	BP 2024	BP 2025	BP 2026
Dépenses d'équipement	10 264 099,89	9 281 281,42	8 361 671,98
Autres dépenses (MO opérations patrimoniales)	1 173 500,00	1 197 383,00	1 141 220,00
Opérations pour compte de tiers	7 125 600,00	2 620 000,00	925 124,00
Remboursement du capital de la dette	1 700 000,00	1 800 000,00	1 923 000,00
<i>Remboursement anticipé</i>			
Déficit d'investissement reporté			
Restes à réaliser N-1	6 177 257,96	6 102 360,33	5 345 481,84
TOTAL DEPENSES	26 440 457,85	21 001 024,75	17 696 497,82

Le montant des dépenses d'équipement (8,3 M€) est en légère baisse par rapport au BP 2025 (-9 % soit -919 609€) pour la 2^{ème} année consécutive afin de s'adapter au nouveau paradigme budgétaire et à la fin du Contrat Communautaire Pluriannuel de Développement métropolitain.

Le BP 2026 intègre deux autorisations de programmes déjà votées (halte-garderie Eden report de crédit de 9 839€) et la construction de l'école maternelle Marsily ce pour un montant de 1 607 363€.

Les principaux postes des dépenses d'équipements (hors restes à réaliser) sont :

- Les opérations de voirie pour 1,7 M€, dont :
 - o 0,8M€ pour l'aménagement divers de voirie et de chemin
 - o 0,25 M€ pour le déplacement des ateliers Moulins à Charvet
 - o 0,24 M€ pour la rénovation de l'éclairage public et sécurisation
- Les opérations sur le patrimoine pour 3,5 M€, dont :
 - o 1,9M€ pour les écoles (dont 1,6M€ pour Marsily)
 - o 0,2 M€ pour aménagement annexe mairie phase 2,
 - o 0,5M€ pour aménagement café Thomas
 - o 0,3 M€ pour les travaux d'économie d'énergie (remplacement chaudière, photovoltaïque, améliorations thermiques...)
 - o 0,5 M€ pour travaux divers bâtiments ville
- Le renouvellement des moyens matériels pour 0,7M€ (dont 400 000€ de matériel et de mobilier, 300 000€ pour l'informatique et Vidéo protection, 70.000€ pour les véhicules)
- Diverses acquisitions foncières pour 0,3 M€
- L'aménagement urbain et espaces verts pour 0,5 M€

- Le versement de subvention pour surcharge foncière pour 0,6 M€
- Les subventions d'équipement pour 0,2 M€ (SPLA et ENEDIS/extension réseaux)

Concernant les recettes, le tableau ci-dessous reprend les principaux postes :

RECETTES			
	BP 2024	BP 2025	BP 2026
FCTVA et Taxe Aménagement	1 150 000,00	1 400 000,00	920 000,00
Autofinancement brut	4 013 270,00	4 593 412,87	4 070 809,00
Cessions d'immobilisations	1 050 000,00	1 756 650,00	-
Autres immobilisation financières			
Sous total ressources propres	6 213 270,00	7 750 062,87	4 990 809,00
Amendes de police	450 000,00	500 000,00	600 000,00
Subventions / participations	2 161 660,00	630 952,00	520 868,00
Emprunt	5 104 730,00	3 200 000,00	3 550 000,00
<i>Remboursement anticipé</i>			
Autres produits (dont opérations patrimoniales)	1 000 000,00	1 009 000,00	1 000 000,00
Opérations pour compte de tiers	4 455 813,58	1 663 362,00	1 296 870,22
Restes à réaliser N-1	1 346 071,56	2 175 596,05	2 468 397,15
Excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068)	1 876 543,64	500 000,00	254 712,82
Excédent d'investissement	3 832 369,07	3 572 051,83	3 014 840,63
TOTAL RECETTES	26 440 457,85	21 001 024,75	17 696 497,82

Le remboursement en capital de la dette est couvert par les ressources propres de la section d'investissement, conformément aux prescriptions réglementaires.

RESSOURCES PROPRES	
	MONTANT
FCTVA	900 000,00
Taxe Aménagement	20 000,00
Amortissement	3 300 000,00
Cessions	-
Virement de la section de fonctionnement	770 809,00
TOTAL RESSOURCES PROPRES DE L'EXERCICE	4 990 809,00

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES	
Remboursement capital	1 923 000,00
Reprise sur taxe aménagement	-
Subvention investissement transférées cpte de résultat	1 834,00
TOTAL DEPENSES A COUVRIR PAR RESSOURCES PROPRES	1 924 834,00

Dans ce cadre, le volume d'emprunt prévisionnel s'établit à 3,55 millions d'euros sans reste à réaliser.

En l'absence de cession prévue cette année et de la baisse importante de reversement de la taxe d'aménagement, l'ensemble des ressources propres, subventions et participations ne devraient couvrir que 66 % du besoin de financement des dépenses d'équipement 2026.

Il est à noter que les comptes 45 « travaux réalisés pour le compte d'un tiers » représente un montant d'investissement sur la commune par la métropole de presque un 1M€ cette année (200 000€ pour le Farigoulier, 235 124€ pour le giratoire Jas de Beaumont, 170 000€ pour la pépinière agricole, 200 000€ pour études projet les Moulières et 20 000€ pour les routes départementales).

Des tableaux joints en annexes précisent les évolutions de BP à BP et la synthèse financière proposée au vote ainsi que la maquette du BP 2026 avec les annexes.

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2311-1 et suivants et D 2311-1 et suivants,

VU le règlement budgétaire et financier de la ville de Pertuis en date du 19 décembre 2023,

VU le Débat sur les Orientations budgétaires en date du 16 décembre 2025,

Au vu de ce qui précède et ouï l'exposé de son Président, le Conseil Municipal :

ADOpte PAR :

- 22 POUR

- 7 CONTRE (E. BANON, C. BERARD, C. PERRY, N. BLANC, J. NARBONNE, P. CRUMIERE, AM HUASCAR)

- 6 ABSENTS (V. BARDISA, M. AUTRAN, JM. APPLANAT, J. BARONE, TVT. NGUYEN-TALIANA, C. DANDRE)

► **DELIBERE** sur ce projet de budget 2026,

► **APPROUVE** par chapitre budgétaire, les inscriptions de crédits en dépenses et en recettes de chacune des sections – investissement et fonctionnement - du budget 2026,

► **AUTORISE** les mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections,

► **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer, ou dans le cas où ce dernier serait empêché, un adjoint pris dans l'ordre des nominations, à intervenir aux droits de la ville pour la signature de tout document nécessaire la passation des actes correspondants.

**Le Directeur Général des Services,
Julien DALMAS.**

Julien DALMAS | Direction Générale
des Services



Le 20 févr. 2026

**Le Secrétaire de séance,
Corinne DUPAQUIER.**

Corinne DUPAQUIER | Elu CDR



Le 20 févr. 2026

SYNTHESE PAR CHAPITRE DU BUDGET 2026 AVEC REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2025

Dépenses

FONCTIONNEMENT

	BP 2025	BP 2026	Evol.
TOTAL	33 142 084,87 €	33 550 321,00 €	1,23%
011 Charges à caractère général	5 972 956,00 €	6 180 285,00 €	3,5%
012 Charges de personnel	19 782 868,00 €	20 178 000,00 €	2,0%
014 Atténuations de produits	836 000,00 €	1 080 819,00 €	29,3%
65 Autres charges de gestion courante	1 549 348,00 €	1 603 908,00 €	3,5%
66 Charges financières	370 500,00 €	420 500,00 €	13,5%
67 Charges exceptionnelles	15 000,00 €	6 000,00 €	-60,0%
68 Provisions pour risques	22 000,00 €	10 000,00 €	-54,5%
022 Dépenses imprévues			
<i>Total mouvements réels</i>	<i>28 548 672,00 €</i>	<i>29 479 512,00 €</i>	<i>3,3%</i>
AUTOFINANCEMENT BRUT	4 593 412,87 €	4 070 809,00 €	-11,4%
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections			
6811 Dotations aux amortissements	3 300 000,00 €	3 300 000,00 €	0,0%
6862 Dotations aux amort. des ch. fin. à répartir			
6812 Dotations aux amort. des ch. à répartir			
023 Virement à la section d'investissement	1 293 412,87 €	770 809,00 €	-40,4%

Recettes

	BP 2025	BP 2026	Evol.
TOTAL	33 142 084,87 €	33 550 321,00 €	1,23%
70 Prod. des services et du domaine	2 436 263,00 €	2 598 133,00 €	6,6%
73 Impôts et taxes	4 850 065,00 €	4 792 602,00 €	-1,2%
731 Fiscalité Locale	17 844 500,00 €	18 177 650,00 €	1,9%
74 Dotations et subventions	3 773 578,00 €	3 704 271,00 €	-1,8%
75 Autres produits de gestion courante	404 211,00 €	388 385,00 €	-3,9%
76 Produits financiers	60,00 €	60,00 €	0,0%
013 Atténuations de charges	451 431,00 €	384 000,00 €	-14,9%
77 Produits exceptionnels			
78 Reprises provisions	232 907,00 €	364 000,00 €	56,3%
<i>Total mouvements réels</i>	<i>29 993 015,00 €</i>	<i>30 409 101,00 €</i>	<i>1,4%</i>
002 Résultat reporté N-1	2 960 686,87 €	3 000 000,00 €	1,3%
042 Opérations d'ordre entre sections	188 383,00 €	141 220,00 €	-25,0%
722 Travaux en régie- Immo corporelles	130 000,00 €	130 000,00 €	0,0%
777 Recettes et quote-part des subventions invest transférées cpte de résultat	58 383,00 €	11 220,00 €	

930 840,00 €

Dépenses

INVESTISSEMENT

	BP 2025 + rar	BP 2026 + rar	Evol.
TOTAL	21 001 024,75 €	17 696 497,82 €	-15,74%
10 Dotations, fonds divers et réserves			
16 Remboursement d'emprunts	1 800 000,00 €	1 923 000,00 €	6,8%
16 Remboursement anticipé			
20 Immobilisations incorporelles	434 161,00 €	482 000,00 €	
Opérations d'équipement (AP-CP)	50 000,00 €	10 155,00 €	-79,7%
204 Subventions d'équipement versées	355 600,00 €	887 600,00 €	149,6%
21 Acquisitions	7 361 520,42 €	4 864 869,98 €	-33,9%
23 Travaux	1 020 000,00 €	510 000,00 €	-50,0%
Opérations d'équipement (AP-CP)	60 000,00 €	1 607 047,00 €	2578,4%
26 Participations			
27 Cautionnements			
28 Amortissement des immobilisations			
45 Trx effectués d'office pour compte de tiers	2 620 000,00 €	925 124,00 €	-64,7%
001 Déficit d'investissement N-1			
RAR N-1	6 102 360,33 €	5 345 481,84 €	-12,4%
040 Opérations d'ordre entre sections			
Travaux en régie	130 000,00 €	130 000,00 €	0,0%
041 Opérations patrimoniales	1 009 000,00 €	1 000 000,00 €	

Recettes

	BP 2025 + rar	BP 2026 + rar	Evol.
TOTAL	21 001 024,75 €	17 696 497,82 €	-15,74%
10 Dotations, fonds divers	1 400 000,00 €	920 000,00 €	-34,3%
1068 Résultat reporté N-1	500 000,00 €	254 712,82 €	-49,1%
13 Fonds de concours et subv° d'investissement	630 952,00 €	520 868,00 €	-17,4%
1345 Amendes radars automatique et police	500 000,00 €	600 000,00 €	20,0%
1388 Atures subv invest non transf			
16 Emprunts et dettes	3 200 000,00 €	3 550 000,00 €	10,9%
16 Emprunts et dette – remboursement anticipé			
23 Immobilisations en cours			
024 Produits des cessions d'immobilisations	1 756 650,00 €	0,00 €	-100,0%
27 Autres immobilisations financières			
45 Trx effectués d'office pour compte de tiers	1 663 362,00 €	1 296 870,22 €	-22,0%
001 Excédent d'investissement reporté	3 572 051,83 €	3 014 840,63 €	-15,6%
RAR N-1	2 175 596,05 €	2 468 397,15 €	13,5%
AUTOFINANCEMENT BRUT	4 593 412,87 €	4 070 809,00 €	-11,4%
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections			
28 Amort. des immob.	3 300 000,00 €	3 300 000,00 €	0,0%
021 Virement de la section de fonctionnement	1 293 412,87 €	770 809,00 €	-40,4%
041 Opérations patrimoniales	1 009 000,00 €	1 000 000,00 €	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Date de convocation : 22/11/2026

Présenté par le Maire

A Pertuis, le

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire

A Pertuis, le 10/10/2026

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 25

Nombre du suffrages exprimés : 25

Votes : Pour : 22

Contre : 7

Abstentions : 0

Les membres du Conseil Municipal

Henri LAFON

Marie-Ange CONTE

Jacques BARONE

Anne-Priscille BAZELAIRE

Stéphane SAUVAGEON

Nathalie BRAMIN

Lucien GALLAND

Gorinne DUPAQUIER

Jean-Michel APPLANAT

Bernard ALAMELLE

Marie-Christine AUDISIO

Michel AUTRAN

Eric BANON

Valérie BARDISA

Christina BERARD

Nicole BLANC

Pierre CRUMIERE

Caroline DANDRE

Jacqueline DESCAMPS

Jean-Jacques DIAS

Thierry DUBOIS

Pierre GABERT

Pierre GENIN

Yves GUEDJ

Anne-Marie HUASCAR

Agathe JOSEPH

Virginie LEGRAND

Nadine LEHMANN-DRIES

Jean-François MIRETTI

Jérôme NARBONNE

Thi Vinh Thuy NGUYEN-TALIANA

Cédric PERRY

Maryse SOUCHAY

Christophe SUTEAU

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en
Préfecture le 20/10/26 et de la publication le 13/10/2026

Le Maire,

